

Réunion de PLU à la Mairie du 1^{er}, en présence de M. CAFFET (18/03/03)

Membres d'ACCOMPLIR présents : Gilles (qui nous représentait), Elisabeth, Olivier.

Cette réunion était l'occasion pour les Conseils de quartier de remettre leur travail à M. Caffet, chargé de l'urbanisme et de l'architecture. La mairie s'était chargée de collecter ces propositions, classées quartier par quartier, dans un document écrit qui a été remis à tous les participants, ainsi que de faire une carte en couleur récapitulant toutes les propositions des conseils de quartier.

Dès la lecture du document écrit, grosse surprise : plusieurs propositions figuraient dans les conclusions du conseil de quartier des Halles alors que celui-ci ne les avait jamais votées ! Très clairement, ces propositions venaient du maire lui-même ; en particulier la proposition de mettre des caméras de vidéo-surveillance dans le jardin.

Plusieurs membres du conseil de quartier des Halles ont demandé la parole, juste après l'introduction faite par le Maire du 1^{er} et M. Caffet, pour exprimer leur étonnement ou leur indignation : Bruno René-Bazin a dit que ce document ne correspondait pas au travail du conseil ; Mme Thomas a dit « on n'y reconnaît pas nos petits », et Gilles a carrément demandé à l'ensemble des participants de prendre un stylo pour rayer la dizaine de propositions qui n'émanaient pas du conseil des Halles et qu'il a énumérées.

Le Maire du 1^{er} a alors pris la parole pour dire qu'il ne voyait pas pourquoi le conseil de quartier aurait le monopole des propositions, et pourquoi les élus ne pourraient pas en faire également. M. René-Bazin lui a rétorqué que c'était parfaitement légitime, mais qu'il fallait distinguer les propositions, que le Maire ne pouvait pas « faire porter le chapeau » de ses propres propositions au conseil de quartier, et que l'origine de chacune d'entre elles devait être clairement identifiée.

M. Caffet a souligné qu'en tout état de cause, la question des caméras de vidéo-surveillance ne pouvait pas être prise en compte dans le PLU, dans la mesure où il ne s'agit évidemment pas d'une question d'urbanisme, mais d'un simple équipement.

Mme Thomas a par ailleurs interpellé Alain Le Garrec, président de la SEM-Centre, en lui disant que les conseils de quartier avaient beaucoup travaillé sur l'aménagement du jardin des Halles, mais que c'était peut-être en pure perte, dans la mesure où nous ne sommes pas informés des décisions « lourdes » qui sont en train d'être prises par la RATP, Espace Expansion ou la SEM-Centre. A. Le Garrec a répondu que dans l'immédiat on n'en était qu'au stade de l'appel d'offre pour les équipes pluridisciplinaires qui allaient travailler sur le projet. Il a remis un exemplaire du Cahier des charges de cet appel d'offre au Conseil de quartier des Halles ; Mme Thomas et MM. René-Bazin et Cornu ont décidé de le confier à ACCOMPLIR, via Gilles, car « c'est l'association la mieux structurée du quartier ». La mission de Gilles est de résumer ce document pour le présenter lors du prochain conseil de quartier du 31 mars (groupe de travail).

Gilles Beauvais, qui assistait à cette réunion, s'est étonné du caractère « liste à la Prévert » du document remis par les conseils de quartier : ne serait-il pas plus intéressant de définir des grandes orientations pour chaque quartier, notamment en matière de déplacement ?

M. Caffet lui a répondu que ses services étaient preneurs à la fois de suggestions d'ensemble et de suggestions de détails, car ils ne peuvent pas se rendre sur place dans toutes les rues de la capitale, et de toute façon sont moins à même d'analyser les problèmes que les riverains qui vivent là toute l'année. Il a ajouté que ce qui touchait aux déplacements concernait plutôt le PDP (Plan des Déplacement Parisien) que le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Alain Le Garrec a annoncé que l'exposition sur le projet de rénovation des Halles ouvrirait avant l'été ; que les 4 équipes pluridisciplinaires seront sélectionnées et seront opérationnelles début juin ; que courant juin, une réunion de terrain serait organisée avec ces 4 équipes et avec des membres du conseil de quartier (une après-midi de visite suivie d'une réunion de mise en forme) ; que les conclusions de ces 4 équipes seraient diffusées en octobre.

Il a été précisé que nous disposions encore de quelque temps pour faire parvenir des suggestions, et que celles-ci pouvaient émaner non seulement des conseils de quartier, mais aussi des associations.

A la suite de cette réunion, il a donc été envisagé qu'ACCOMPLIR rédige son propre cahier de propositions pour le PLU, car celui-ci ne suivra pas forcément en tout les propositions du conseil de quartier.